

Cotisations exploitants 2025

Calendrier des échéances

Calendrier de paiement des cotisations au titre de l'année 2025*

	1 ^{er} appel	2 ^{ème} appel	Solde
Pourcentage appelé	33 %	33 %	-
Date d'exigibilité	24 mars 2025	10 septembre 2025	14 novembre 2025
Date limite de paiement	28 avril 2025	10 octobre 2025	2 décembre 2025
Date de prélèvement bancaire	7 mai 2025	24 octobre 2025	16 décembre 2025

*sous réserve que les dates de traitement ne soient pas décalées.

Les exploitants en prélèvement bancaire ont un délai supplémentaire de 10 jours après la date limite de paiement.

Calendrier des prélèvements mensuels 2025

20 janvier 2025	21 juillet 2025
20 février 2025	20 août 2025
20 mars 2025	22 septembre 2025
22 avril 2025	20 octobre 2025
20 janvier 2025	20 novembre 2025
20 mai 2025	22 décembre 2025
20 juin 2025	20 juin 2025

Chiffres clés

Date limite de retour des diverses demandes	Demandes diverses	Date d'effet	Accès par les services en ligne Exploitant Mon espace privé	Période d'application
7 mars 2025*	1- Demande de modulation du 1 ^{er} appel provisionnel	2025	OUI	Demande possible annuellement
30 juin 2025	2- Demande option assiette annuelle (N-1)	2025	OUI	5 ans renouvelable par tacite reconduction
30 juin 2025	3- Demande déduction de la rente du sol	2025	OUI	1 an renouvelable par tacite reconduction
30 juin 2025	3- Dénonciation déduction de la rente du sol	2025	OUI	
20 août 2025*	1- Demande de modulation 2 ^{ème} appel provisionnel	2025	OUI	Demande possible annuellement
30 novembre 2025	2- Dénonciation assiette annuelle N-1	2026	OUI	6 ans possibilité de ré-opter passé ce délai
31 décembre 2025	4- Demande dispositif à-valoir (avec paiement)	2026	OUI	Demande possible annuellement

* sous réserve que les dates de traitement ne soient pas décalées.

La demande doit être effectuée 15 jours avant la date d'exigibilité d'un appel provisionnel.